

# **Tome XXXII des MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'ANGERS**

**Année 2017**

Michèle PALLIER. Membre résidant

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers a été fondée par lettres patentes de Louis XIV en 1685. Elle a obtenu le statut "d'utilité publique" en 1833. Elle siège dans l'Hôtel de Livois, bel hôtel XVIII, situé dans le centre d'Angers.

Elle est présidée par le Professeur Jean-Pierre Bois, assisté de deux vice-présidents, de deux secrétaires généraux et d'un trésorier. Il est élu pour trois ans, mais son prédécesseur, le professeur Jean-Claude Remy, a exercé pendant 23 ans la présidence de l'Académie.

L'Académie est divisée en sept sections : Arts, Lettres, Histoire, Sciences de la Vie, Sciences et Techniques, Sciences humaines et Sociales et Sciences Economiques et Sociales.

Elle comprend, outre les membres d'honneur, dont le professeur Bernard Bourgeois, président d'honneur de la CNA, les membres titulaires et émérites, soixante membres titulaires (à dominante Histoire), six correspondants et cent soixante seize membres associés, dispensés d'assiduité, vivier des membres titulaires.

L'Académie se réunit le 2ème et le 4ème vendredi du mois en séance plénière, publique sur invitation d'un membre, et le 4ème vendredi du mois en séance privée., avant la séance plénière. Il faut y ajouter une séance exceptionnelle chaque année : Le Printemps de l'Académie. Mais plusieurs autres séances exceptionnelles décentralisées ont marqué l'année 2017 , dont une séance à l'Université catholique de l'Ouest, une séance de la Section Histoire sur le thème de la Réforme luthérienne en Anjou, une séance à Cholet et une séance à l'Ecole du Génie d'Angers, en commémoration du débarquement des Américains à Saint-Nazaire en 1917, qui ont donné lieu à des communications publiées dans les Mémoires.

Outre les Mémoires, l'Académie publie un Bulletin mensuel d'octobre à juin, que nous recevons en ligne.

Les Mémoires de l'année 2017 débute par l'éloge de l'abbé Antoine Ruais (1932-2016), conservateur des prestigieuses tapisseries de l'Apocalypse, suivi par celui d'un spécialiste de l'aéronautique et d'aérodynamique, Henri Dellacasa, et celui du graveur Jacques Henry Martin. Ces Mémoires sont remarquables par l'abondance et la qualité de l'iconographie, soit en noir et blanc, soit en quadrichromie, comme celle qui accompagne les deux textes de la Section Lettres : "Le Mortifiement de Vaine Plaisance" (La Mortification du Plaisir Vain) et "L'Inventaire des biens du Chevalier Dutertre de Sancé".

Le Mortifiement de Vaine Plaisance est un traité de méditation spirituelle, rédigé par René d'Anjou (1409-1480), daté par lui-même de 1455, et dédié à son fidèle ami Jean Bernard. Il n'en existe que des copies, commandées par le Roi lui-même. C'est une œuvre allégorique, écrite en langue française, à la manière d'un sermon, et qui explique comment renoncer aux plaisirs du monde.

Ce chef d'œuvre littéraire, longuement commenté par l'auteur de la communication, développe des thèmes que l'on retrouve dans de nombreux ouvrages de la fin du Moyen-âge.

"L'Inventaire des biens du Chevalier Dutertre de Sancé" qui meurt en 1779, au château de Beaubigné, près de Château-Gontier, est un document manuscrit de 512 pages. Analysé ici, il permet de connaître un peu mieux les us et coutumes d'Ancien Régime et est d'un intérêt majeur pour les chercheurs.

La deuxième contribution majeure de ces Mémoires revient à la Section Arts, toujours abondamment illustrée, avec une communication sur Notre-Dame de Cholet, œuvre emblématique de la Renaissance ogivale, édifiée de 1854 à 1887 et remarquable par son "allure de petite cathédrale", suivie des "Vitreaux de Notre-Dame de Cholet, un important programme iconographique du XIX<sup>e</sup> siècle", unique en Anjou<sup>1</sup>. On en jugera par les nombreuses illustrations en noir et en couleur, que l'on appréciera dans la communication suivante sur "Les Chaires à prêcher en Anjou sous l'Ancien Régime", du même auteur.

Des plus modestes dans des églises de village aux plus somptueusement ornementées, bien que tombées en désuétude, elles demeurent le symbole de la parole.

La musique tient, elle aussi, une grande place avec "Le Romantisme musical en Allemagne", présenté à la Chapelle des Ursules à Angers, avec la participation d'un quatuor qui interprétera deux quintettes de Mendelssohn et de Brahms.

Nous citerons, parmi ce que le sommaire appelle "Travaux originaux", la communication de Mme Joëlle Remy, épouse du précédent président, sur "La place des femmes à l'Académie".

Après avoir fait l'historique de la place des femmes dans la société, puis dans les Académies, à partir de leur fondation, elle relate l'entrée chaotique des femmes à l'Académie d'Angers, qui, d'abord, ne peuvent être que membres associés et sous le nom et prénom de leur mari. Et c'est grâce à une modification des statuts, en 1980, qu'est reconnu le droit des femmes à être titulaires. Mais l'Académie d'Angers avait néanmoins élu deux femmes titulaires en 1970, dix ans avant l'Académie française, deux chartistes, suivies par une troisième en 1973.

En 2017, l'Académie d'Angers compte 16 membres titulaires féminins sur 59 sièges pourvus (27%).

On notera que dans la recension des ouvrages remis à l'Académie, figure, relevée dans le bulletin 2017 de notre Compagnie, la communication sur Henry Balzac.

Echange de bons procédés.

---

<sup>1</sup> Etienne Vaquet, conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art du Maine et Loire